

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 24 novembre 2016 à 19h30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Christine Caron, vice-présidente et représentante de Saint-Simon-les-Mines

Annie Labbé, représentante de Sainte-Aurélie

Elzéar Dupuis, vice-président et représentant de Saint-René

Germain Paquet, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Jean-Marie Dionne, représentant de Saint-Philibert

Gilles Pedneault, représentant de Saint-Côme-Linière

Alain Quirion, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

Jean-Pierre Fortier, représentant de Ville Saint-Georges

Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset

St-Georges Cloutier, représentant de Saint-Zacharie

Marcel Busque, représentant de Notre-Dame-des-Pins

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Éric Maheux, président et représentant de Saint-Prosper.

Est également présent Monsieur Roger Turcotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION NO: 4858-16

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur St-Georges Cloutier
APPUYÉ par Madame Annie Labbé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en retirant l'item suivant :

15. Travaux ligne de vie.

Et en y ajoutant les items suivants :

9.6 Dépôt rapport SNC Lavalin – Novembre 2016 « Efficacité de destruction par la torchère;

12.2 Embauche de Monsieur Jean Dallaire;

17.1 Avis de non-conformité MDDELCC;

17.2 Taux redevances pour 2017;

18.1 Conteneur récupération – St-Zacharie;

18.2 Demande de modification au conseil d'administration de la Régie;

18.3 Offre de services par WSP Canada Inc. – Re/Plan maître du LET.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4859-16

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

CONSIDÉRANT qu'à chaque année lors de l'assemblée du mois de novembre, il y a lieu de nommer un président et deux vice-présidents à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme de un (1) an;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Madame Christine Caron
APPUYÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE Monsieur Roger Turcotte, secrétaire-trésorier de la Régie soit nommé président d'élection.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4860-16

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT À LA RÉGIE

**IL EST PROPOSÉ par Madame Christine Caron
APPUYÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE Monsieur Éric Maheux, représentant de la municipalité de St-Prosper soit nommé président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme de un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4861-16

NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Marie Dionne
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE Madame Christine Caron, représentante de la municipalité de Saint-Simon-les-Mines soit nommée vice-présidente de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme de un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4862-16

NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Jean-Marie Dionne
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE, Monsieur Marcel Busque, représentant de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins soit nommé vice-président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme de un (1) an.

ADOPTÉE

À 19h35, Monsieur Yvan Paré, représentant de Saint-Martin prend son siège.

RÉSOLUTION NO: 4863-16

CLÔTURE DES MISES EN NOMINATION

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Marcel Busque
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la période de mise en nomination soit close.

ADOPTÉE

Suite à sa nomination à titre de président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (Rés. #4860-16) Monsieur Éric Maheux préside maintenant l'assemblée.

RÉSOLUTION NO: 4864-16

AUTORISATION À SIGNER LES CHÈQUES

**IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Labbé
APPUYÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE Monsieur Éric Maheux, président ou Madame Christine Caron, vice-présidente ou Monsieur Marcel Busque, vice-président soient autorisés à signer conjointement avec Monsieur Roger Turcotte, secrétaire-trésorier, les chèques et autres documents bancaires pour et au nom de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4865-16

NOMINATION SUR LE COMITÉ ENVIRONNEMENT DE LA RÉGIE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Marie Dionne
APPUYÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE Messieurs Éric Maheux, Marcel Busque, Yvan Paré, Gilles Pedneault et Madame Christine Caron soient nommés sur le comité Environnement de la Régie pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4866-16

REPRÉSENTANT DE LA RÉGIE SUR LE COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Jean-Marie Dionne
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE Madame Christine Caron, représente la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud sur le comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4867-16

REPRÉSENTANT DE LA RÉGIE SUR LE COMITÉ DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Yvan Paré
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE Messieurs Éric Maheux, Gilles Pedneault et Roger Turcotte soient reconduits sur le comité du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4868-16

NOMINATION SUR LE COMITÉ COMPENSATION

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvan Paré
APPUYÉ par Monsieur Germain Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE Messieurs Éric Maheux, Marcel Busque et Monsieur Roger Turcotte soient reconduits comme représentants de la Régie sur ce comité, et ce, pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4869-16

REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Labbé
APPUYÉ par Monsieur Gilles Pedneault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE Madame Christine Caron et Messieurs Marcel Busque, Jean-Marie Dionne et Elzéar Dupuis soient reconduits sur ce comité pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4870-16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE TENUE LE 27 OCTOBRE 2016

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur St-Georges Cloutier
APPUYÉ par Monsieur Gilles Pedneault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 27 octobre 2016 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions.

- Les autorisations de dépenses en date du 24 novembre 2016;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois d'octobre 2016;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois d'octobre 2016, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;
- L'état des revenus et dépenses, ainsi que le solde de différents fonds à la Régie en date du 30 septembre 2016;
- Rapport déposé par ASISTO Inc. concernant l'évaluation de la performance du système de traitement des eaux de lixiviation;
- Rapport déposé par SNC-Lavalin daté de novembre 2016 concernant l'efficacité de destruction des COGNM par la torchère.

RÉSOLUTION NO: 4871-16

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Pedneault
APPUYÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les chèques suivants :
#C-1600665 à #C-1600738 inclusivement, de même que les chèques #P-
1600427 à #P-1600463 inclusivement, pour un déboursé total de
313 704.79\$.**

ADOPTÉE

SUIVI DU PLAN DE COMMUNICATION

**Madame Audrey Paquet, agente aux communications à la Régie, fait un
compte rendu verbal aux administrateurs présents des dossiers qu'elle a
traités depuis la dernière rencontre ainsi que la présentation du plan
d'action 2017.**

RÉSOLUTION NO: 4872-16

EMBAUCHE DE MONSIEUR JEAN DALLAIRE

**CONSIDÉRANT que Monsieur John Poulin, journalier au site
d'enfouissement à la Régie a quitté son emploi le 11
novembre 2016;**

**CONSIDÉRANT que les membres du comité formé par la résolution
#4856-16 pour faire des recommandations se sont
réunis le 15 novembre 2016;**

**CONSIDÉRANT que Monsieur Éric Maheux, président de la Régie, a
informé par téléphone le 18 novembre 2016 la
direction générale de l'embauche de Monsieur Jean
Dallaire, domicilié au 301, rue Principale, Saint-
Philibert à titre de journalier au site d'enfouissement,
au taux horaire de 17.13\$ l'heure, soit 90% du salaire
payé à un journalier;**

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Pedneault
APPUYÉ par Monsieur Jean-Marie Dionne
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE ce conseil entérine la décision prise par les membres du comité, à
l'effet d'embaucher Monsieur Jean Dallaire rétroactivement au 21
novembre 2016 au taux horaire de 17.13\$ l'heure (90% du salaire
régulier);**

**QUE les autres conditions de travail applicables à Monsieur Dallaire sont
celles en vigueur dans la Politique de travail du personnel régulier de la
Régie adoptée le 20 mars 2014 par la résolution #4517-14.**

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4873-16

EMBAUCHE DE MONSIEUR BILLY BEAUDOIN

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Jean-Marie Dionne
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil entérine la décision prise par le président de la Régie, Monsieur Éric Maheux à l'effet d'embaucher pour la période du 01 novembre 2016 jusqu'au 17 novembre 2016 inclusivement Monsieur Billy Beaudoin domicilié au 448, route Kennedy, St-Côme-Linière à titre de journalier;

QUE le salaire payé à Monsieur Beaudoin est conforme à la Politique de travail des employés réguliers de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4874-16

FORMATION DU COMITÉ D'ÉVALUATION DES OFFRES

CONSIDÉRANT que la Régie est présentement en appel d'offres pour « *Fourniture de services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages de traitement des eaux de lixiviation et de gestion des biogaz au lieu d'enfouissement technique (LET) situé à Saint-Côme-Linière* »;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu en vertu des articles 936.0.1.1 du Code municipal et 573.1.0.1.1. de la Loi sur les cités et villes de former un comité de sélection afin d'analyser les offres;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Germain Paquet
APPUYÉ par Monsieur St-Georges Cloutier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil nomme à titre de membres de ce comité : Madame Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Philibert, Monsieur Yvan Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Côme-Linière et Monsieur Roger Turcotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4875-16

SERVICES DE LABORATOIRE 2017

CONSIDÉRANT que la Régie Intermunicipale a accordé à Aquatech Société de Gestion de l'eau Inc. par sa résolution #4253-12 adoptée le 23 février 2012, le mandat d'opérer son système de traitement des eaux de lixiviation pour une période de 58 mois;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité d'Aquatech (article 4.3.13 du devis - décembre 2011) de procéder à un appel d'offres auprès de différents laboratoires accrédités reconnus, afin de faire effectuer les analyses requises au cours de l'année;

- CONSIDÉRANT** que des approches ont été faites auprès de trois (3) laboratoires qui ont répondu à l'intérieur de la période allouée;
- CONSIDÉRANT** que les prix reçus sont les suivants :
 - Maxxam Analytique 40 636.76\$ Taxes incluses;
 - Exova Canada Inc. 37 142.56\$ Taxes incluses;
 - AGAT Laboratoires 36 435.01\$ Taxes incluses;
- CONSIDÉRANT** que certaines soumissions peuvent contenir des dérogations mineures;
- CONSIDÉRANT** que les soumissions reçues ont été jugées conformes par Monsieur Jean-Daniel Poirier, gestionnaire de projets chez Aquatech, Société de Gestion de l'eau Inc.;
- CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été remis à chaque administrateurs présents à cette assemblée;
- CONSIDÉRANT** les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
 APPUYÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte les documents déposés et accorde à AGAT Laboratoires le mandat d'analyser les différents échantillons d'eau que la Régie leur fera parvenir au cours de l'année 2017, et ce, selon l'offre (prix) déposée le 16 novembre 2016.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4876-16

LAVAGE DES CONDUITES EN 2016

- CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu pour la Régie de faire laver les conduites de lixiviat sur le lieu d'enfouissement technique et d'en faire vérifier l'étanchéité annuellement;
- CONSIDÉRANT** que Monsieur Pierre Paquet, technicien a demandé des prix sur invitation à deux (02) firmes spécialisées;
- CONSIDÉRANT** que les prix soumis furent les suivants :
- | | |
|---|---------------|
| Qualinet Environnement : | |
| Lavage | 1.70\$/ml |
| Nettoyer puisard-Écocentre | 1 335.00\$/un |
| Étanchéité | 10.69\$/ml |
| Véolia ES Canada Services Industriels Inc. : | |
| Lavage | 2.02\$/ml |
| Nettoyer puisard-Écocentre | 100.00\$/un |
| Étanchéité | 6.53\$/ml |
- CONSIDÉRANT** que nous sommes rendus tard dans l'année, le travail a été confié le 04 novembre 2016 au plus bas soumissionnaire, soit Véolia ES Canada Services Industriels Inc. selon les prix soumis;
- CONSIDÉRANT** les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Christine Caron
APPUYÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil entérine la décision prise dans ce dossier.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Les membres de ce conseil sont informés :

- Que la Régie a reçu le 23 novembre 2016 un avis de non-conformité émise le 21 novembre 2016 par la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches en lien avec la vérification du rapport d'exploitation 2015.

Des explications verbales ont été données de part et d'autres (RICBS vs MDDELCC) dans ce dossier.

- Que l'indexation des redevances pour l'année 2017 fera passer le taux actuel de 21.93\$/tonne métrique à 22.24\$ à compter du 01 janvier 2017.

RÉSOLUTION NO: 4877-16

CONTENEURS À RÉCUPÉRATION 04 VERGES À ST-ZACHARIE

CONSIDÉRANT qu'à la demande de la municipalité de Saint-Zacharie la Régie avait placé en 2016 un conteneur 04 verges cubes pour la récupération des matières recyclables au coin du Rang 2 et de la Route du Rang 1;

CONSIDÉRANT que selon les dires du préposé à la levée de ce conteneur il était toujours rempli de matières non récupérables dans le programme pour lequel il avait été placé à cet endroit (bardeaux à couverture, divan, débris de construction, matelas, etc.);

CONSIDÉRANT que le feu a été mis dans ce conteneur en novembre 2016;

CONSIDÉRANT qu'un tel conteneur coûte 995.00\$ plus taxes et qu'à ce montant il faut ajouter le coût des étiquettes autocollantes (03), de même que le coût de livraison;

CONSIDÉRANT que les élus de la municipalité concernée demandent à la Régie de remplacer ce conteneur;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvan Paré
APPUYÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
DISSIDENT Monsieur St-Georges Cloutier
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie soit autorisé à retirer ce conteneur de cet endroit et de ne pas en remettre.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4878-16

DEMANDE DE RÉVISION DES OER POUR LE LET

CONSIDÉRANT que la Régie a fait réaliser à l'automne 2016 par ASISTO Inc. l'évaluation de la performance de son système de traitement des eaux de lixiviation de son lieu d'enfouissement technique (LET);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour la Régie de demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques une révision des objectifs environnementaux de rejets (OER) concernant ce LET;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marcel Busque
APPUYÉ par Monsieur Yvan Paré
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise son directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Roger Turcotte à présenter au ministre une telle demande et de signer tous les documents jugés utiles et nécessaires dans ce dossier;

QUE ce conseil accepte de défrayer les frais inhérents, lesquels sont de 328.00\$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4879-16

PLAN « MAÎTRE » DU LET

CONSIDÉRANT que la Régie exploite depuis 1981 un lieu d'enfouissement dans la municipalité de Saint-Côme-Linière;

CONSIDÉRANT qu'à chaque année différents travaux sont exécutés afin de se conformer aux Lois et Règlements en vigueur et d'améliorer l'ensemble des infrastructures;

CONSIDÉRANT que certains travaux ont nécessité ou nécessitent des plans détaillés du travail à effectuer;

CONSIDÉRANT que la Régie n'a pas de plan « Maître » à date de son lieu d'enfouissement;

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie a demandé à Monsieur Jean Bernier de WSP Canada Inc. une offre de service dans ce dossier;

CONSIDÉRANT que les frais demandés sont de 10 785.00\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Pedneault
APPUYÉ par Monsieur Jean-Marie Dionne
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accorde à WSP Canada Inc. le mandat de préparer un plan Maître des ouvrages au LET de la Régie selon l'offre déposée en date du 24 novembre 2016;

QUE les frais inhérents soient payables par le surplus accumulé de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4880-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ par Madame Christine Caron
APPUYÉ par Monsieur Jean-Marie Dionne
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la présente assemblée soit levée à 20h50.

ADOPTÉE

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ÉRIC MAHEUX

ROGER TURCOTTE